



Ayalon : “La lettre de Bush est plus importante que la Déclaration Balfour”

Par [Saed Bannoura](#)

Mondialisation.ca, 01 novembre 2006

[IMEMC , IMS \(traduction en français\) 1](#)
novembre 2006

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif... » Lord Balfour, 1917

L'ambassadeur israélien (sortant) aux Etats-Unis, Dani Ayalon, a déclaré que la lettre du Président américain, George W. Bush, datée du 14 avril 2004, adressée au Premier Ministre de l'époque, Ariel Sharon, est plus importante que la déclaration Balfour puisqu'elle annule le droit au retour des Palestiniens et reconnaît les blocs de colonies de Cisjordanie.

Ayalon a fait cette déclaration lors d'un interview réalisée mardi avec des journalistes israéliens.

Ayalon a déclaré que la lettre était : «historiquement de la plus haute importance » et qu'on pouvait la comparer à la Déclaration Balfour en 1917.

La Déclaration Balfour était une lettre du ministre des Affaires étrangères britannique Arthur James Balfour envoyée le 2 novembre 1917 à Lord Lionel Walter Rothschild, un responsable de la communauté juive britannique, accordant aux Juifs un foyer national en Palestine.

« Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif, et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte ni aux droits civils et religieux des collectivités non juives existant en Palestine, ni aux droits et au statut politique dont les juifs jouissent dans tout autre pays. » peut-on lire dans la lettre.

En 2004, le Président américain, George Bush, a envoyé une lettre d'assurance à Sharon dans laquelle il disait qu'il reconnaissait les colonies en Cisjordanie occupée comme faisant partie de l'Etat d'Israel et que les réfugiés palestiniens ne reviendraient pas en Israël.

Ayalon a déclaré que cette lettre « définissait les contours d'Israël ». Il a rejeté la possibilité de toute pression sur Israël, sous l'administration Bush, afin d'accepter ce qu'il a décrit comme un « accord obligatoire ».

Le site israélien Ynetnews a indiqué que Ayalon avait l'intention de se retirer des Affaires étrangères le 1er janvier 2007, après 20 ans de service.

Lors de sa retraite, Ayalon veut travailler sur l'économie dans le secteur privé. Le Ynetnews

a cité Ayalon disant qu'il avait reçu plusieurs offres politiques dont une offre pour la mairie de Hod HaSharon.

Source : <http://www.imemc.org/> <http://www.imemc.org/content/view/22373/1/>

Traduction : MG pour ISM

La source originale de cet article est [IMEMC , IMS \(traduction en français\)](#)
Copyright © [Saed Bannoura, IMEMC , IMS \(traduction en français\)](#), 2006

Articles Par : [Saed Bannoura](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca